





Assemblée générale 10 3 1988

Distr. LIMITEE

A/SPC/43/L.3/Add.8 2 novembre 1988 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session COMMISSION POLITIQUE SPECIALE Point 36 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Demande d'audition

Additif

Lettre datée du 31 octobre 1988, adressée au Président de la Commission politique spéciale par M. Wilhelm H. Joseph, National Conference of Black Lawyers*

New York

J'ai l'honneur de demander l'autorisation de témoigner au nom de la National Conference of Black Lawyers au cours des auditions sur la "politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain" que la Commission politique spéciale tiendra les 9 et 10 novembre 1988. Je me permets de rappeler que la National Conference a été autorisée à prendre la parole l'an dernier.

Le Directeur national,

(Signé) Wilhelm H. JOSEPH

^{*} Distribuée conformément à une décision prise par la Commission politique spéciale à sa 2e séance, le 6 octobre 1988.